

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil treize, le 22 mars à 19 heures 30
En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
Date de Convocation 08/03/2013	<u>Etaient présents</u> : Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Yves SULTAN, Roland BARBIER, Emmanuel VUAGNAT, Mme Emmanuelle BOURDON, Mr David GIRARD, Mme Fatima GIL, Valérie ZERBIB, Mrs Franck ROYER, Laurent BELLOY.
Date d'affichage 29/03/2013	<u>Excusée</u> : Mme Anne PAULET PELTIER <u>Absents</u> : Mmes Amélie BEQUIGNON, Mr Jean-Pierre PALAZO, Melle Joyce PACARY. <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Valérie ZERBIB

Décision sur la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle la nouvelle réforme relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires. Considérant les difficultés rencontrées par la collectivité pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013, Monsieur le Maire propose de confirmer la demande du report de cette mesure pour une application à la rentrée 2014, qui a été validée par le Conseil Général et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Recrutement d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : création de postes

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Directrice académique, par son courrier du 6 février dernier, a confirmé l'ouverture définitive en maternelle dès la rentrée scolaire 2013.

Afin d'améliorer le travail des enseignantes à la rentrée prochaine et pour permettre une meilleure organisation des classes, Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent technique de 2^{ème} classe et un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe pour le 1^{er} mai 2013.

Une candidature d'un agent de la commune du Mesnil-Amelot, qui vient d'obtenir son concours d'ATSEM, a été déposée dans le cadre d'une mutation. La création du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe permettra la nomination de l'agent dans le cadre de sa mutation et celle du poste

d'ATSEM de 1^{ère} classe pour son détachement sur ce grade en qualité de stagiaire pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal vote à la majorité. (3 voix contre : Mrs GIRARD, ROYER, Mme ZERBIB – 2 abstentions : Mr CALOÏ, Mme GIL)

Convention de mise à disposition de la salle polyvalente pour le Relais d'Assistants Maternels

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du Ram-ô-Bus de la CCPGM, la commune a mis la salle polyvalente à disposition au R.A.M pour permettre aux assistants maternels d'effectuer des ateliers d'éveil tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h30 tous les quinze jours hors vacances scolaires.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer la convention d'utilisation de la salle polyvalente avec la Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Gestion des loyers : création d'une régie de recettes

Monsieur le Maire rappelle qu'aujourd'hui la société JURIGEST se charge de la gestion des logements locatifs de la commune. L'inspectrice divisionnaire de Dammartin-en-Goële a fait des observations sur le mode de gestion et nous a communiqué les démarches nécessaires à suivre pour la mise en place d'une régie de recettes, afin que la commune soit en conformité avec la réglementation en vigueur.

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour créer la régie de recettes pour l'encaissement des loyers des logements communaux.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Echange ROUFFET/Commune de Marchémoret – Signature de l'acte notarié

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour l'autoriser à signer l'acte notarié concernant l'échange de terrain cadastré XI n° 290 cédé à Mr et Mme ROUFFET à titre d'échange au profit de la commune de Marchémoret et en contre échange les terrains cadastrés XI n° 285 et 286 cédés par la commune de Marchémoret à Mr et Mme ROUFFET.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

SNEE : Avenant n° 2 aux travaux d'électricité du groupe scolaire

Monsieur le Maire propose de reporter cette question au prochain conseil.

DETR 2013 : Demande de subvention pour les travaux de raccordement au dispositif « ACTES »

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la DETR 2013 pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité en Préfecture par le raccordement des collectivités à l'application « ACTES ».

Le montant de l'opération s'élève à 3 210.00 € HT. La subvention s'élève à 960.00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Installation de radars pédagogiques : Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'installation de radars pédagogiques dans la traversée du bourg, afin d'améliorer la sécurité routière et en complément des travaux d'aménagement de sécurité du bourg précédemment réalisés.

Le montant de l'opération s'élève à 8 955.04 Euros HT.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.